

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LABORATOIRE EN HYBRIDE DU VENDREDI 25 JUIN 2021

Présent-e-s

Membres de droit

Élise Baillieul, Marie Derrien, Christopher Fletcher, Charles Mériaux
Christine Aubry

Membres élus

Enseignants-chercheurs : Laurent Brassart, Carole Christen, Marc Gil, Sylvain Lesage, Sophie Mouquin, Pauline Prevost-Marcilhacy, Romy Sanchez, Jean-Baptiste Santamaria, Mélanie Traversier
Doctorants : Ivan Burel, Marie-Hélène Meresse

Membres nommés

Enseignants-chercheurs : Philippe Darriulat, Thomas Golsenne, Étienne Hamon
BIATS/ITA : Aurélie Ducroquet

Invité-e-s

Esther Dehoux, Marjorie Meiss

Excusé-e-s

Membres élus

Enseignants-chercheurs : Élodie Lecuppre-Desjardin

Membres nommés

Enseignants-chercheurs : Delphine Bière, Justine Faure, Mathieu Vivas

ORDRE DU JOUR

1. Informations générales
2. Approbation du règlement intérieur
3. Bilan de la formation doctorale
4. Désignation du représentant des doctorants à la commission VE de la FHuma
5. Candidatures de membres affiliés
6. Collection en ligne de l'IRHiS : examen du projet *Administrer la ville*
7. Questions diverses

1– INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ch. Mériaux rend compte :

- l'obtention d'un contrat ED par Samy Bouanou, proposé par Ph. Darriulat non retenu par la région mais « récupéré » par l'ED. Son sujet étant : *Résister au charbon dans un espace industriel transnational : Nord-Pas-de-Calais et Belgique francophone (Bruxelles comprise), fin XVIII^e siècle – années 1860.*

M. Traversier félicite S. Bouanou et surtout remercie les collègues qui étaient présents aux entretiens. Ch. Mériaux remercie également M. Derrien qui est en charge du suivi des doctorants.

- quatre contrats doctoraux obtenus par les différents dispositifs proposés.

- la Revue du Nord a obtenu le soutien financier de la Fondation ULille (90 000 €) lui permettant de patienter jusqu'à son intégration au pôle « Édition » de l'ULille.

- rappelle la deuxième vague de CRCT.

- l'obtention de la Chaire internationale par R. Krakovsky qui se présentera au conseil et à l'assemblée générale de l'après-midi. Il vient de l'Université de Genève sur le projet *CheMoECO—Les chemins de la modernisation en Europe centrale et orientale (voir curriculum vitae joint).*

Ch. Mériaux aborde la question des Chaires Professeur Junior pour lesquelles l'IRHiS a été sollicitée pour remonter un profil.

- c'est un recrutement dans un cadre contractuel (3 à 6 ans) entraînant l'éventuel titularisation sur un support PR2.

- il y a un accompagnement de l'ANR de 200 000 € sur trois ans avec un complément attendu de l'établissement (ULille : contrat doctoral labellisé).

- cela correspond à un service de 64HTD/an avec un engagement des EPCST (INSHS)

- il est demandé de remonter un profil en anglais par un des Hub de l'I-Site (1 à 2 chaires escomptées) pour le 5 juillet.

Nous avons été sollicités car nous avons montré que nous étions capables de monter des projets internationaux comme la chaire internationale et d'autres avec Th. Serrier, J. Faure, Ph. Darriulat, St. Michonneau, D. Herbet, que l'ULille a déjà soutenu dans ces projets.

Ch. Mériaux a dans un premier temps contacté les personnes ayant travaillé dans ce domaine et qui seraient d'accord pour participer à la remontée d'un profil. Ce projet se place dans une dynamique plus large dans laquelle la plupart de des périodes et de des spécialités de recherche du laboratoire peuvent se retrouver. La candidature à la CPJ (qu'elle soit retenue ou pas) participe à la visibilité et à la crédibilité de l'IRHiS dans le domaine des études européennes.

Un dialogue s'instaure entre les membres du conseil.

- Certains ont un avis partagé : conscients des avantages que cela représenterait pour l'IRHiS et pour les collègues mais s'interrogent sur le modèle à défendre, du recrutement, quels seraient les objectifs pour les collègues, qui les recruteraient, que deviendraient le temps de recherche... Que deviennent-ils après ce « mandat » ?
- Des questions sont posées sur la titularisation : est-elle automatique ou conditionnée ? Ch. Mériaux précise qu'à terme du contrat, le recrutement se fait sur un poste de PR dont le profil est de recherche avec objectifs notamment de monter des projets. Des objectifs sont listés par une commission. Sauf à ne pas respecter les objectifs, il devrait être titularisé.
- D'autres se demandent s'il faut ou pas cautionner cette méthode de recrutement.
- Enfin il y a ceux qui pensent que cette nouvelle méthode de recrutement ne devrait pas changer autant qu'on pourrait le croire les recrutements tout comme y aller ou pas.

Ch. Mériaux défend l'occasion pour l'IRHiS de faire remonter un profil qui répond très bien aux *desiderata* du Hub 4 de l'I-Site pour lequel le laboratoire a montré notre capacité à nous mobiliser et à rassembler d'autres partenaires. Il prend acte que des membres du laboratoire ont légitimement manifesté leur opposition à cette nouvelle forme de recrutement permise par la LPR mais il me semble enfin qu'une voie moyenne a été exprimée par d'autres, insistant sur le fait que, quoique que l'on pense de la procédure, le retrait de l'IRHiS d'un tel concours serait sans effet sur la loi telle qu'elle a désormais été votée.

- un vote secret en ligne sera organisé avec cette question : « Êtes-vous favorable à la candidature de l'IRHiS à une chaire de professeur junior ? (oui, non, abstention) :

La consultation a été organisée les lundi et mardi suivants.

Avec 10 voix contre, 9 pour, 1 abstention, la proposition a été rejetée.

2- APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Ch. Mériaux demande si les membres ont des remarques sur le règlement intérieur, qui leur avait été soumis lors du dernier conseil.

- Il reprecise les ajouts :

* la précision de la localisation précise des locaux actuels de l'IRHiS (bureaux, salles, bibliothèque dont certains lieux ont été équipés sur le budget du laboratoire) ;

* Le Conseil de Laboratoire de l'Unité serait composé de 30 membres, à savoir Membres de droit = 5 (directeur-trice = 1 ; directeur-trice adjoint-e en titre = 1 ; directeur-trice-s adjointe-s en charge de dossiers = 2 ; secrétaire générale = 1) – Membres élus = 15 (membres chercheurs et enseignants-chercheurs = 12 ; représentants des doctorants = 2 titulaires + 2 suppléant-e-s) – Membres BIATSS/ITA = 1 – Membres nommés = 10 (responsables Pôle 1 ; responsables Pôle 2 ; responsables Pôle 3 ; responsables Pôle Transverse ; représentant Chercheur CNRS ; représentant de Sciences Po Lille)

Le Conseil le validant, il sera donc remonté au CNRS (puisque nous sommes en gestion CNRS) puis à l'ULille courant septembre 2021 — les deux tutelles devant le valider et le signer.

3- BILAN DE LA FORMATION DOCTORALE

M. Derrien remercie celles et ceux qui se sont investis dans la formation doctorale (Ch. Fletcher, C. Helin, S. Papastamkou, R. Sanchez, Ch. Aubry...) ainsi que les initiatives des doctorants (manifestations, « Parlons peu, parlons thèse ». Les retours sont très positifs.

- la plupart des formations sont reconduites avec des améliorations pour une meilleure structuration et une meilleure lisibilité.
- le système d'inscription sera repensé.
- un nouveau séminaire organisé par un doctorant sur « Atelier d'écriture ».

M. Derrien remercie infiniment C. Helin pour toute son aide au quotidien dans la gestion du suivi des doctorants qui est d'une grande aide pour elle et la direction.

4- DESIGNATION DU REPRESENTANT DES DOCTORANTS A LA COMMISSION VIE ETUDIANTE DE LA FHUMA

La FHuma a demandé à chaque laboratoire de désigner un représentant à la commission *Vie étudiante*. Ch. Mériaux propose le nom de M.-H. Meresse, si elle et Y. Burel en sont d'accord.

Le Conseil et les intéressés valident cette proposition.

5– CANDIDATURES DE MEMBRES AFFILIES

Ch. Mériaux représente la demande d'affiliation à l'IRHiS d'Olivier Rota (voir CR du Conseil du 23 avril) qui est désormais enseignant-chercheur contractuel à l'Institut Catholique de Lille.

Ch. Mériaux resoumet au vote cette demande qui est validée par le conseil à l'unanimité.

6– PRESENTATION DE ROMAN KRAVOSKY, CHAIRE INTERNATIONALE

Ch. Mériaux passe la parole à R. Krakovsky qui se présente et présente le projet de chaire internationale (voir *curriculum vitae* et projet de la Chaire joints).

7– COLLECTION EN LIGNE DE L'IRHiS : EXAMEN DU PROJET « ADMINISTRER LA VILLE »

Ch. Mériaux resoumet la demande de publication dans la collection en ligne de l'IRHiS (OpenEdition Books) de Mathieu Béghin sur *Administrer la ville dans et hors les murs*, colloque, 21-22 juin 2018 (voir CR du Conseil du 21 mai) et donne la parole à M. Meiss et J.-B. Santamaria à qui il a été demandé d'établir un rapport.

Ils émettent un avis très favorable – même s'il y aura quelques demandes de corrections. La thématique est plutôt originale, actuelle dans son croisement des approches géographiques, sociales, juridiques, militaires et historiques pour réfléchir à la « fabrique de la ville ». Les contributions sont d'un bon niveau, l'ouvrage est bien structuré sur le plan thématique, couvre un vaste espace européen avec une tendance à valoriser la moitié nord de la France, entre dans les thématiques du laboratoire.

Ch. Mériaux demande donc aux membres du conseil leur avis ce qu'ils font puis il remercie Ch. Aubry qui est en charge de sa mise en forme et intégration à la collection IRHiS sous OpenEdition Books.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question diverse posée, Ch. Mériaux lève la séance à 12 h.

**Le prochain conseil aura lieu en octobre 2021
(en présentiel, à distance ou en hybride)**